

Délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc
Séance du 24 septembre 2024
N° 2024.09.24_4.1.3.

Point 4 – Formation et vie universitaire

4.1. Année universitaire 2024-2025

4.1.3. Tarifs DAEU

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc adoptés par le conseil d'administration le 8 juillet 2014, modifiés ;

Vu le règlement intérieur de l'université Savoie Mont Blanc adopté par le conseil d'administration le 8 juillet 2014, modifié ;

Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire en date du 12 septembre 2024, portant sur l'objet de la présente délibération ;

► Le conseil d'administration approuve les tarifs des DAEU pour l'année universitaire 2024-2025, tels que présentés dans le document annexé à la présente délibération.

Résultat du vote :

<i>Membres en exercice :</i>	35	<i>Nombre de suffrages exprimés :</i>	18
<i>Quorum :</i>	18	<i>Contre :</i>	0
<i>Membres présents :</i>	12	<i>Abstention :</i>	3
<i>Membres représentés :</i>	9	<i>Pour :</i>	18
<i>Nombre de votants :</i>	21		

Fait à Chambéry, le

Le Président de l'université Savoie Mont Blanc,

Philippe GALEZ

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable à la direction des affaires juridiques et institutionnelles	Délibération publiée sur le site internet de l'université le :	10/10/2024
	Transmise au recteur de région académique le :	10/10/2024

Modalités de recours contre la présente délibération : *La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr. En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.*



Actions diplômantes de promotion sociale / plus de subvention région - Nouveaux tarifs à fixer

Intitulés	2024-2025			2023-2024			Observations 2024-2025
	Tarifs conventionnés	Tarifs individuels	Tarifs Inscrits C.N.E.D	Tarifs conventionnés	Tarifs individuels	Tarifs Inscrits C.N.E.D	
Public hors préparation (candidats libres): Frais administratifs forfaitaires (dossier d'inscription, dossier de financement, droits CC et examens 2 sessions)	600 €	Droits Ministériels + 100 €		500 €	Droits Ministériels DAEU + 75€		
Public "Eligible Région" pour DAEU A et B-Option Métiers du numérique (inscription et préparation) (Pôle Emploi, CAP Emploi, Mission Locale, C.I.D.F.F.)					Droits Ministériels DAEU		
Public en présentiel et mixte (présentiel / à distance sur 1 à 3 matières): Frais administratifs forfaitaires pour la préparation (tests de positionnement, dossier d'inscription, droits CC et examens 2 sessions)		Droits Ministériels	Droits ministériels + frais de dossier 100€			forfait tarifs individuels + frais de dossier 75€	
Préparation 1 module (et inscription à l'examen) 56 à 81heures	11€/l'heure	5€/l'heure		10 €/h	290 €* 365 €		
Préparation 2 modules (et inscription à l'examen) 112 à 162 heures		4€/l'heure		10 €/h	380 €* 455 €		
Préparation 3 modules (et inscription à l'examen) 193 à 218 heures		3,5€/l'heure		10 €/h	470 €* 545 €		
Préparation 4 modules (et inscription à l'examen) 274 heures		3€/l'heure		10 €/h	570 €* Droits ministériels + frais de dossier		
DAEU INDUSTRIE Public en présentiel (361 heures)		7€/l'heure					

* Forfait comprenant les droits ministériels

FILIERES EN ALTERNANCE

Dans le cadre d'une convention de formation avec une prise en charge d'un tiers (Transition Pro, OPCO, Employeur)

Intitulés		2024-2025		2023-2024		Observations 2024-2025
		Prestation par année	Droits d'inscription	Prestation par année	Droits d'inscription	
DAEU	Filières techniques	6 560 €	0			
Licence, BUT, Licence Professionnelle	Filières tertiaires	7 500 €	0	7 500 €	0	
Licence, BUT, Licence Professionnelle	Filières techniques	8 500 €	0	8 500 €	0	
Master, diplôme d'ingénieurs	Filières tertiaires	8 000 €	0	8 000 €	0	
Master, diplôme d'ingénieurs	Filières techniques	9 000 €	0	9 000 €	0	